

permettant de favoriser la santé mentale des habitants.

II. Les moyens d'action des communes permettant de favoriser la santé mentale des habitants

Pour intégrer la santé mentale des habitants aux projets d'aménagement, diagnostiquer les besoins et accompagner les habitants des territoires en désigmatisant les troubles mentaux et psychiques, les communes ont plusieurs leviers d'action : la première repose sur des stratégies intersectorielles déployées au plus proche des habitants, tandis que la seconde repose sur la co-construction des politiques publiques (II.B).

A. Déployer des stratégies intersectorielles, au plus proche des territoires

La création d'instances d'échanges autour de la santé mentale favorise cette désigmatisation. C'est notamment le cas du Conseil Local de Santé Mentale. Cet espace de concertation et de coordination réunit les élus, professionnels de psychiatrie, aidants et représentants des usagers dans le but de construire un projet commun se traduisant par la mise en place d'actions concrètes. Les mesures mises en place, telles que des actions de sensibilisation ou espace d'écoute - santé en milieu de quartier peuvent avoir un impact direct sur la santé mentale des habitants.

La dynamique projet, lorsqu'elle est adoptée par les communes, permet de déployer des projets impactants. L'initiative « pour la santé je bouge dans mon quartier » mise en place par la Maison de la Santé de Saint-Denis en 2014 peut être relayée.

Par ailleurs, la ville de Lyon valorise également un plan d'action inter-partenaire visant à diminuer l'impact sur la santé mentale d'individus relégués. Le dispositif d'expérimentation vise à valoriser la parole des habitants grâce à diverses activités artistiques. La création de tiers-lieux et d'espaces publics partagés est ~~et~~ plébiscitée dans ce même cadre.

Ainsi, la parole des habitants et les échanges entre eux et les institutions publiques constituent un moyen de lutter durablement contre leur mal-être.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Attaché territorial

CONCOURS (1) Interne (1)

Externe (1)

EXAMEN (1) Troisième concours (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 22 juin 2021

à Colmar

Epreuve de Note

Spécialité et/ou option : Option du secteur sanitaire et social
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadré réservé à
l'administration



PARTIE

A

LAISSER EN BLANC

ET

A

RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

le 22 juin 2021

Commune d'Admiuille

A l'attention de Madame la Directrice
Générale des Services d'Admiuille

Objet : note sur la prise en compte de la santé mentale par les communes
en milieu urbain

Madame la Directrice Générale des Services, veuillez trouver une note
sur la prise en compte de la santé mentale par les communes en milieu
urbain :

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), près d'un
quart de la population mondiale sera touchée par un trouble mental
au cours de sa vie. La santé mentale, qui ne constitue pas
seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, peut se définir
comme étant un état de bien-être physique complet (définition de
l'OMS).

De ce fait, la santé, et plus particulièrement la santé mentale, ne
dépend pas des seuls déterminants de santé : le bien-être est
multifactoriel. L'urbanisation des villes et l'aménagement
du territoire constituent des facteurs déterminants de la santé
mentale des habitants et citoyens.

La première partie de cette note permettra de comprendre les

liens entre la santé mentale et l'urbanisation ainsi que les enjeux liés à ces corrélations. La seconde partie (II) détaillera des stratégies et moyens d'actions (au travers d'exemples) des politiques de la ville permettant de favoriser la santé mentale.

I. Santé mentale en milieu urbain: constats et enjeux

La santé mentale n'est apparue que très récemment à l'agenda des politiques urbaines. Pour autant, de nombreuses études récentes ont un lien entre l'urbanisation, la densification des territoires et la baisse de la santé mentale. Ce constat qui sera détaillé (I.A.) permettra de soulever différents enjeux à prendre en compte afin de jouer en faveur de la santé mentale des urbains (II.B).

A. Constats: les facteurs multiples impactant la santé mentale des habitants en zone urbaine

Des études récentes (expérience du bas BNW de Juggenheim) établissent un lien entre le mal-être et la ville. La ville comporte un effet « dépressogène », induit notamment par le manque de contact avec la nature et le manque d'interactions sociales: en ville, si la densité de population est forte, les habitants se croisent mais se parlent peu.

Ainsi, l'aménagement des villes est source de mal-être, d'autres facteurs permettant de l'expliquer: le bien-être est particulièrement lié à la situation socio-économique des habitants. La précarité énergétique, qui touche les ménages les plus défavorisés, a par exemple un effet avéré sur la santé physique et mentale des personnes.

Plusieurs autres facteurs, liés à ces situations socio-économiques, peuvent être relevés. Tout d'abord, la mobilité: il existe une corrélation négative entre le bien-être et le temps de transport. Les nuisances environnementales et notamment les nuisances sonores (proximité d'un périphérique) constituent également des facteurs de mal-être. Le logement, l'accès ^{possible} aux services de soin, aux loisirs ou à l'alimentation pourraient être retenus comme facteurs déterminant du mal-être des habitants des quartiers prioritaires.

Ainsi, la santé mentale n'est pas circonscrite au seul secteur de la santé: la promotion de politiques publiques liées à la culture, au sport, au logement et à l'urbanisme est pertinente pour favoriser le bien-être des habitants.

Les enjeux liés à la santé mentale sont ainsi nombreux.

B. Les enjeux liés à la santé mentale en milieu urbain

Le premier enjeu des politiques publiques serait de mieux intégrer la santé mentale dans les projets d'aménagement. Les Programmes Nationaux pour la Renovation de la Ville (PNRV) peuvent avoir un effet sur la santé mentale. Afin de prendre en compte cette thématique, il est pertinent de réaliser un diagnostic local sur le registre du bien-être. Celui-ci pourra en effet relier des acteurs de proximité des quartiers et de la Politique de la Ville.

La lutte contre la stigmatisation constitue un second enjeu majeur des politiques publiques: favoriser l'estime de soi et "normaliser" les troubles mentaux grâce aux échanges est une solution envisageable.

Enfin, l'accompagnement des publics et la destigmatisation constituent des enjeux essentiels à la santé mentale des plus démunis dans les quartiers.

Face à ce constat des causes multiples du mal-être des urbains et habitants de quartier et aux enjeux établis pour y répondre, il est possible de dresser un panorama des moyens d'action.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Attaché territorial

CONCOURS

(1)

Interne

(1)

Externe

(1)

EXAMEN

(1)

Troisième concours

(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 22 juin 2021

à Colmar

Epreuve de Note

Spécialité et/ou option :
(le cas échéant uniquement)

Gestion du secteur sanitaire et social

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration



PARTIE

A

LAISSER EN BLANC

ET

A

RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

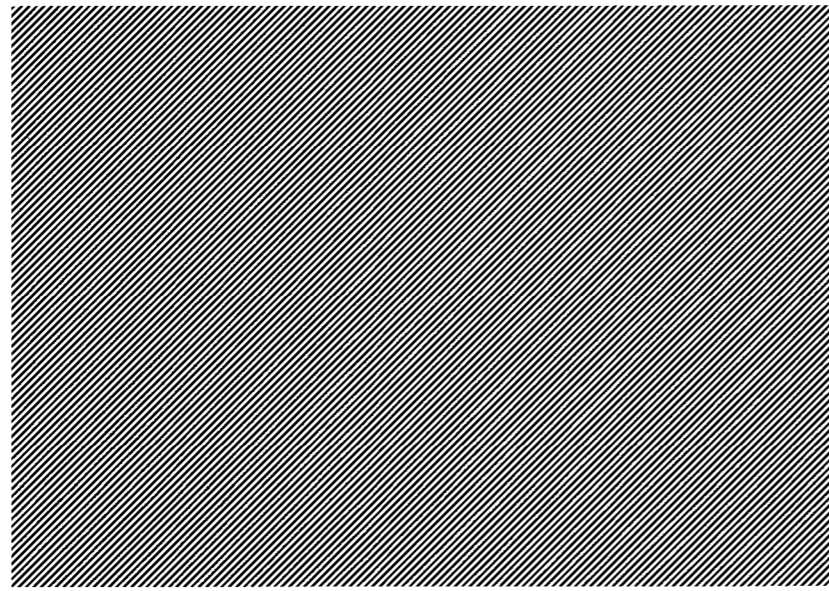
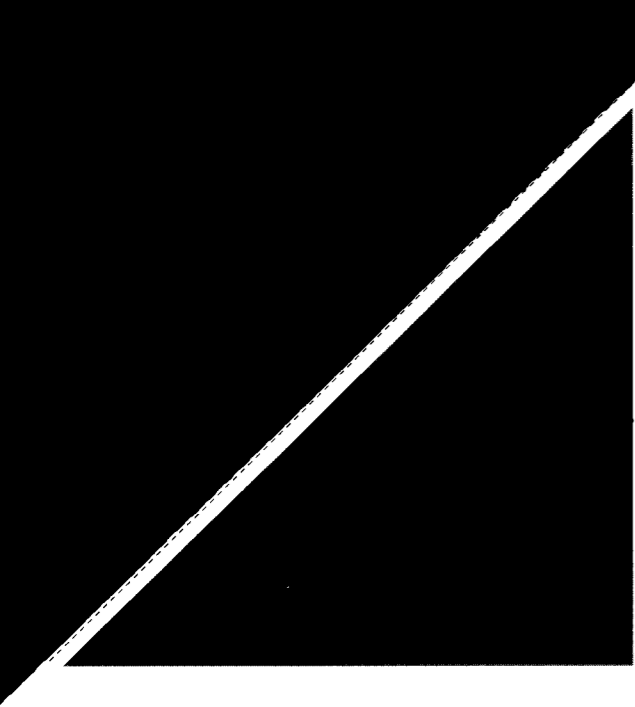
B. La co-construction des politiques publiques : les paroles des habitants en faveur de la santé mentale

Les dispositifs locaux de co-construction permettent aux citoyens de s'approprier les politiques publiques et leurs espaces, impactant directement leur santé mentale.

Les Ateliers Santé Villes (ASV) sont des dispositifs de la politique de la ville qui permettent de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Les ASV, qui favorisent l'estime de soi, permettent en outre de faire sensibiliser et informer la population générale sur la santé mentale. Au sein de ces instances, les conditions favorables à la participation sont créées afin de permettre aux habitants de s'exprimer en toute liberté.

La mise en place de tels dispositifs implique un changement de posture professionnelle et de construction des politiques publiques. La co-construction peut porter ses fruits.

Afin de lutter contre le mal-être en ville, il est nécessaire d'adapter toutes les politiques publiques et d'y introduire cette notion. La sensibilisation des acteurs de terrain, le travail multipartenarial et la participation citoyenne sont des leviers centraux du bien-être des habitants.



Lined writing area on the left page, enclosed by a solid black border. The page contains horizontal dotted lines for writing.

Lined writing area on the right page, enclosed by a solid black border. The page contains horizontal dotted lines for writing.